

# Rapport de stage au centre de loisirs les Filous Futés de Cravant

## Sommaire

Introduction .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1) Le territoire du centre de loisirs Les Filous futés de Cravant.....	2
a) La géographie et l'accès .....	2
b) Les structures en lien avec les Filous futés .....	3
2) Le centre de loisirs « les Filous futés » de Cravant et son fonctionnement .....	3
a) Ses missions.....	3
b) Le cadre de réglementation .....	3
c) Son statut.....	4
d) Ses objectifs.....	4
e) Son budget.....	5
f) Ses partenaires et fournisseurs.....	5
g) Son personnel.....	6
h) Son public .....	7
3) Intervention : Réalisation d'un planning d'activités sur une semaine au centre de loisirs les Filous futés de Cravant.....	7
a) Le public et ses besoins .....	7
b) Objectif de l'intervention .....	7
c) L'équipe de l'intervention.....	7
d) Budget et Moyen.....	7
e) Déroulement .....	8
	0

f) Bilan de l'intervention..... 8

**Conclusion.....8**

# 1) Le territoire du centre de loisirs Les Filous futés de Cravant

## a) La géographie et l'accès

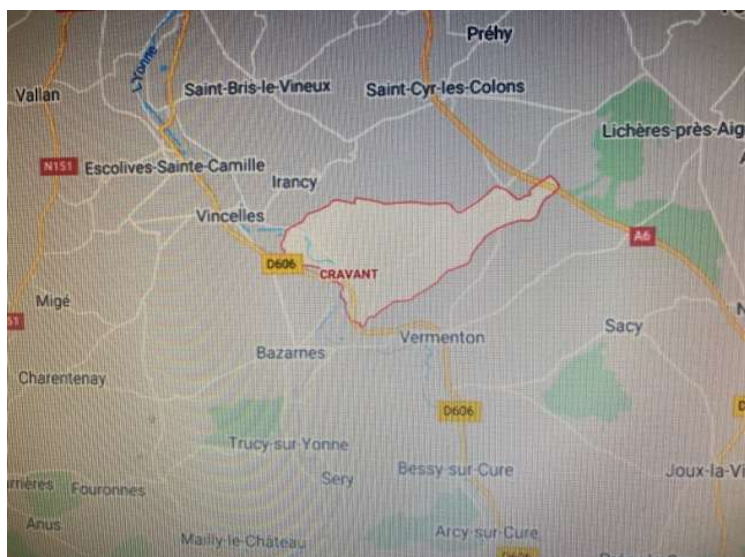
L'accueil de loisirs sans hébergement se situe à Cravant, dans la région Bourgogne Franche Comté, dans le département de l'Yonne. Il se trouve dans la communauté de commune Chablis, Villages et Terroir.

On peut y accéder par la route D606 (ex RN 6) qui vient d'Auxerre et va vers Avallon, puis la D139. C'est un axe important qui traverse tout le département de l'Yonne de Sens au nord à Avallon au sud.

Mais aussi par le train, grâce à la gare de Bazarnes.

Autour on peut y trouver une commune active avec des commerces, des activités sportives, des plaines et forêts. Il y a la rivière Yonne qui passe à Cravant, qui est aussi le lieu où un de ses affluents, la Cure, se jette dans l'Yonne. Ces deux rivières permettent des balades ou des activités.





## **b) Les structures en lien avec les Filous futés**

Les structures en rapport avec l'accueil de loisirs sans hébergement permettent d'organiser et de mener à bien les différentes activités organisées et de participer à la vie quotidienne de l'accueil de loisirs, voici ces structures :

- L'EHPAD Résidence François Collet de Vermenton,
- l'I.M.E de Vincelles,
- la mairie de Cravant,,
- la crèche sucre d'orge de Vermenton
- le Foyer Socio Educatif de Cravant.

## **2) Le centre de loisirs « les Filous futés » de Cravant et son fonctionnement**

### **a) Ses missions**

La mission première de la structure est de favoriser l'épanouissement de l'enfant au sein de ses différents modes d'accueil en leur permettant de vivre des temps ludiques, divertissants et éducatifs. Mais il s'agit aussi d'accueillir l'enfant en toute sécurité dans des lieux adaptés et sécurisés, de respecter son rythme de vie, de respecter ses besoins physiologiques, de lui permettre de s'exprimer, de créer par lui-même, de lui donner des moyens de prendre des initiatives et de faire des choix. Puis il faut aussi l'aider à se responsabiliser face à l'activité, au rangement, à la sécurité.

### **b) Le cadre de réglementation**

L'accueil de loisirs travaille dans le cadre général défini par les lois contrôlées surtout par le Ministère de la Jeunesse et des Sports (la DDCSPP).

En extrascolaire :

Enfants de moins de 6 ans : 1 adulte pour 8

Enfants de plus de 6 ans : 1 adulte pour 12

En périscolaire :

Enfants de moins de 6 ans : 1 adulte pour 10

Enfants de plus de 6 ans : 1 adulte pour 14.

Il y a aussi un règlement intérieur à l'accueil de loisirs, pour rappeler les règles de sécurité, d'hygiène.

### **c) Son statut**

Le centre de loisirs est une structure privée à but non lucratif, une association loi 1901. La communauté de communes Chablis, Villages et Terroir lui délègue la gestion de l'accueil de loisirs.

### **d) Ses objectifs**

Le centre de loisirs est un espace de vie au sein duquel les équipes d'animateurs mettent en place des projets d'animation collectifs, en lien avec le projet pédagogique pour les enfants, en privilégiant la vie de groupe et la participation. Il doit organiser et mettre en place des activités le temps des vacances cela signifie que l'enfant doit y retrouver du plaisir et de la sérénité. Il doit apprendre le vivre ensemble, favoriser la participation des enfants et proposer des pratiques diversifiées.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs est un document très important. Il est obligatoire et donne les grandes lignes directrices du fonctionnement des Filous futés. Il permet de mettre en œuvre le projet éducatif de la structure. Il permet aussi de mettre en avant l'engagement de l'équipe pédagogique, de caler celui-ci dans le temps, sur l'année et dans le cadre qui est précisé. Il est ajusté régulièrement pour répondre aux besoins en temps périscolaire et aussi pour chaque période de vacances scolaires.

C'est un contrat entre l'équipe des animatrices et les familles et il permet de définir le fonctionnement du centre, de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Il est fondé sur les valeurs et objectifs définis dans le projet éducatif, décrit les démarches pédagogiques (des objectifs concrets et évaluables), les moyens humains comme matériels, le fonctionnement du centre (horaires, repos, repas, accueil, temps d'activités ...) et le rôle de chacun comme les besoins des enfants.

Il permet aussi de définir les différents types d'activités et leurs places dans la vie quotidienne : les activités physiques, les activités manuelles, les activités culturelles...

Les objectifs sont décrits dans trois aspects différents : objectif social (comment les enfants agissent entre eux et peuvent faire des rencontres, évoluer à partir des différences de chacun), objectif culturel (comment partager des savoirs, des connaissances, comment développer son imagination, sa créativité...) et objectif éducatif (comment construire ses repères, devenir autonome).

### **e) Son budget**

**Il faut voir avec le directeur ou l'ajointe de direction pour répondre à cet onglet**

### **f) Ses partenaires et fournisseurs**

Il y a des partenaires publics :

Les services de l'Etat

- D.D.C.S.P.P. (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) : c'est elle qui fait appliquer la législation, c'est un service du Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- CAF (qui aide les familles selon le quotient familial)

Les collectivités territoriales

- Conseil départemental de l'Yonne : pour certaines subventions d'investissement.
- Les autres services de la Communauté de communes en cas de besoin : les bus, des prêts, etc.

## g) Son personnel

Conseil d'administration de l'association (bénévoles)



Bureau de l'association (bénévoles)



Directeur (gestion du centre)

Diplôme (BE BAFD)



Directrice adjointe (aide à la gestion du centre)

Diplôme (BEATEP)



Personnels permanents



Animatrices diplômées (BPJEPS)

Animateur diplômé (BPJEPS APT)

Animatrice diplômée (BAFA CAP PETITE ENFANCE)

Animatrice diplômée (BAFD)

Animateurs diplômés (BAFA)

personnel polyvalent ( veille à l'entretien)

Animatrice diplômée (CAP PETITE ENFANCE)

personnel polyvalent



Animateurs saisonniers

## **h) Son public**

La capacité d'accueil au centre de loisirs est de 120 enfants, au prorata des animateurs présents.

Au total, la moyenne des enfants accueillis sur une semaine est de :

- enfants en restauration
- enfants en accueil le matin
- enfants en accueil le soir
- enfants le mercredi et les vacances.

La plupart des enfants viennent des communes les plus proches comme Vermenton, Mailly La Ville, Cravant, Bazarnes, Accolay et Arcy-sur-Cure.

## **3) Intervention : Réalisation d'un planning d'activités sur une semaine au centre de loisirs les Filous futés de Cravant**

### **a) Le public et ses besoins**

Les enfants sont répartis en 3 groupes, il y a :

- les petits : de leur première année scolaire à la grande section,
- les moyens de 6 à 8 ans (CP/CE1)
- et les grands du CE2 et plus.

### **b) Objectif de l'intervention**

Réaliser un projet au sein de la structure en fonction du diplôme en cours

### **c) L'équipe de l'intervention**

Les stagiaires (vous)

### **d) Budget et Moyen**

Le matériel dont on a besoin pour les activités du planning :

Matériaux	Activités



## **e) Déroulement**

### **Avant de réaliser le planning :**

Le directeur et la directrice adjointe ayant validé mon intervention, la directrice adjointe m'a demandé de bien préparer le travail et d'en suivre toutes les étapes. Elle m'a demandé de proposer des activités, qui seront ensuite validées à la fois par les animateurs et par elle.

J'ai donc commencé par lire le projet pédagogique, où il y a les objectifs à viser.

Je dois adapter les activités en fonction de l'âge du public, surtout si j'instaure un thème. Après proposition puis validation par l'équipe des animateurs de toutes les tranches d'âge et enfin au directeur et à la directrice adjointe, c'est le thème ???

### **Planning ou activité a réalisé :**

## **f) Bilan de l'intervention**

Sur l'intervention, on se pose les questions suivantes :

## **Conclusion**